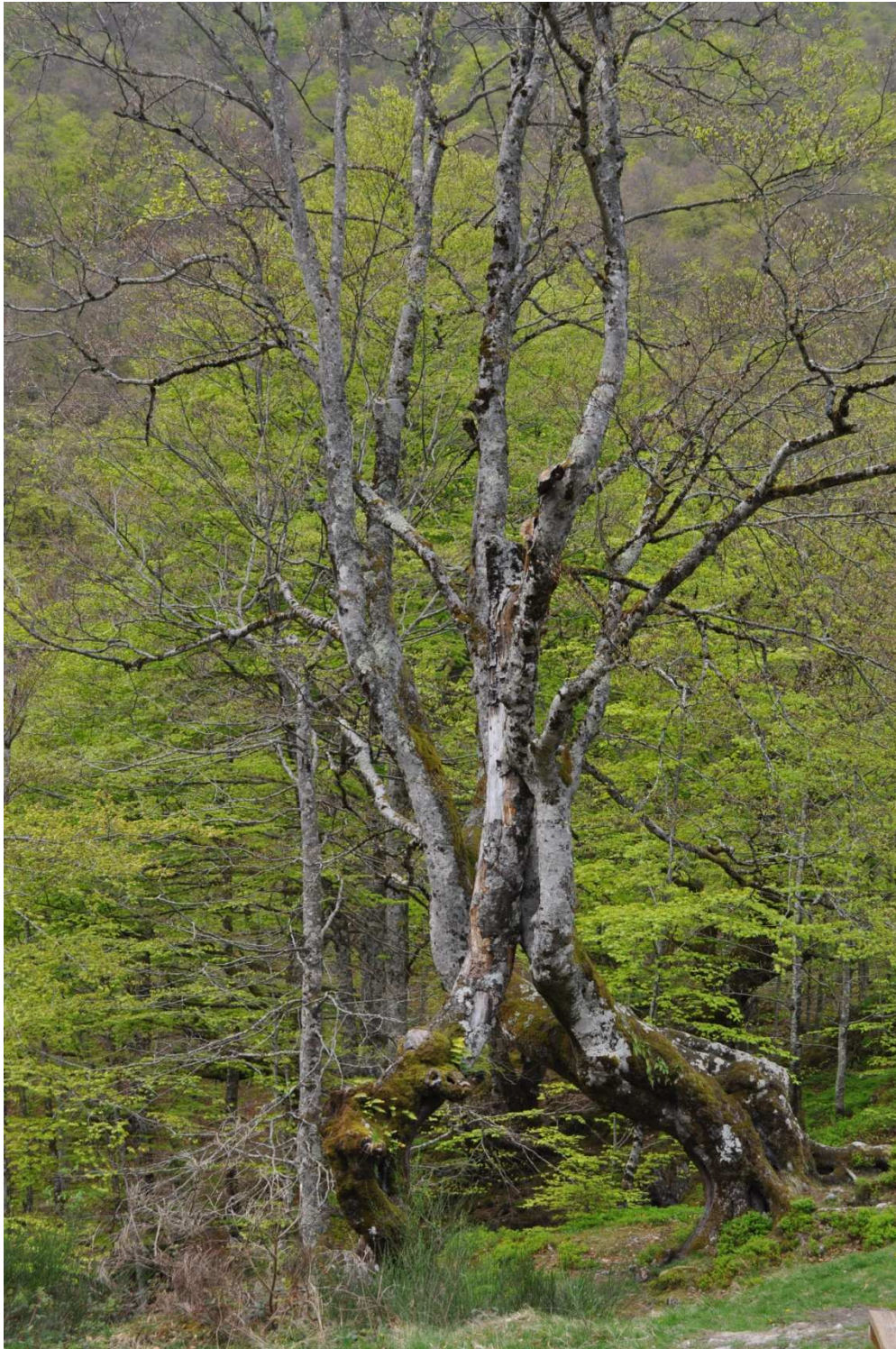


## Rapport sur la nécessité de la création d'un Fonds d'aide pour la protection et la valorisation du Patrimoine arboré

-----



Hêtres enlacés (Lac de Bethmale)

## **Sommaire**

### **I. Analyse paysagère et recensement du patrimoine arboré**

- A. Les Paysages du Massif Pré-pyrénéens et des avant-monts
- B. Les Paysages de Montagne
- C. Conclusion

### **II. Réflexion sur la mise en place d'un Fonds d'Aide**

- A. Le projet du Fonds d'Aide
- B. Rencontre avec les acteurs départementaux
- C. Conclusion

## **Annexes**

- Annexe 1 : Description des entités arborées par secteurs
- Annexe 2 : Fiche Inventaire Patrimoine arboré
- Annexe 3 : Fiche Recensement des projets communaux
- Annexe 4 : Courrier aux Communes
- Annexe 5 : Dossier de demande de subvention



## I. Analyse paysagère et recensement du patrimoine arboré

La richesse du paysage, et des entités paysagères, qui composent le PNR, constitue un enjeu majeur et nécessite des interventions afin de conserver, de préserver et de renforcer la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire.

Au même titre que le patrimoine bâti, le patrimoine arboré doit être protégé, conservé et valorisé. On entend par Patrimoine Arboré, toute entité arborée, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, qui a un impact paysager important. Elle ne doit pas seulement attirer l'attention par ses caractères physiques (aspects, forme, esthétique), son âge remarquable, son histoire et par son caractère rare sur le plan botanique.

Il peut s'agir d'arbres isolés ou encore de groupements d'individus comme un alignement sur le bord d'une route ou encore d'un verger ancien.

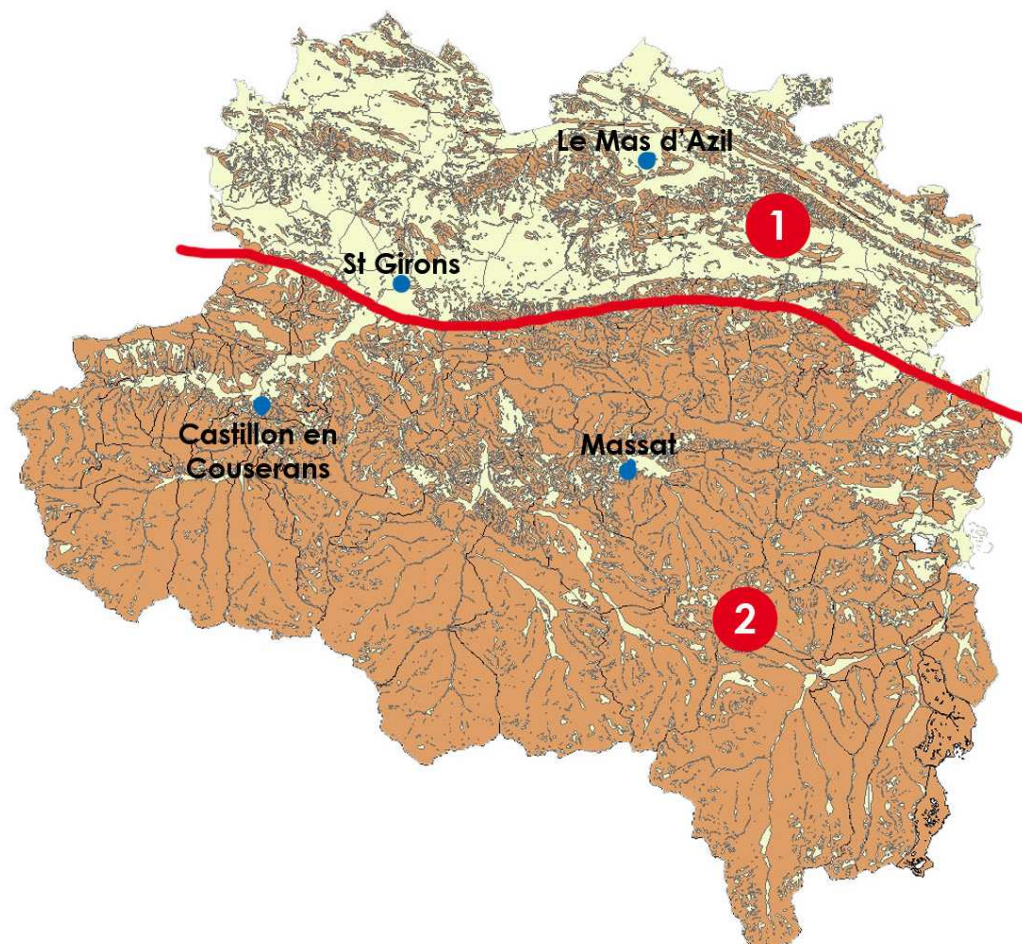
Sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, des actions ont déjà été réalisées. Parmi celles-ci on peut citer l'Inventaire des arbres remarquables d'Ariège effectué par Alain PONTOPPIDAN et financé par le Département de l'Ariège. Les actions réalisées par l'association Rénova, notamment au niveau de Saurat sont aussi importantes pour la rénovation des vergers anciens.

Dans les territoires voisins, comme sur celui de Pamiers, des actions sont aussi mis en place comme la replantation de haies bocagères pour l'amélioration de la qualité de l'eau et du maintien des surfaces agricoles.

Lors de journées de terrains, on peut très vite s'apercevoir de la richesse de ce patrimoine arboré et donc se rendre compte de l'importance des entités arborées non concernées par ces projets. Il serait donc, plus que judicieux de continuer ces actions afin de valoriser et de sauvegarder ce patrimoine emblématique du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Ce présent rapport porte sur l'étude des menaces et des enjeux de ce patrimoine à l'échelle du PNR des Pyrénées Ariégeoises et plus particulièrement des deux grandes entités paysagères qui composent celui-ci :

- *Les paysages du massif pré-pyrénéen et des avant-monts (1)*
- *Les paysages de montagne (2)*



Unités paysagères du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises (Carte des altitudes)

## A. Les Paysages du massif Pré-pyrénéens et des avant-monts






Les paysages du massif pré-pyrénéens ne représentent que 1/3 du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises et pourtant sont les plus densément peuplés (*en comparaison avec la seconde unité paysagère*). C'est la zone la plus cultivée du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Ces paysages sont fortement marqués par la présence de haies, structurant et rythmant le territoire. Ce sont donc des paysages ouverts car encore très exploités au niveau agricole.

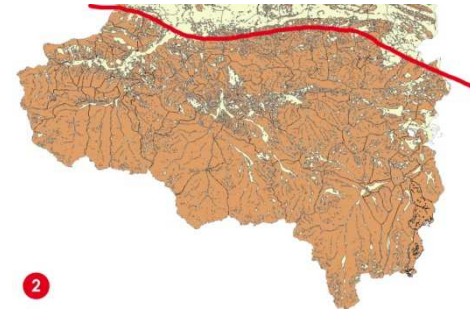
L'altitude est comprise entre 300 et 900 m et se traduit par des plateaux et des coteaux. Cet ensemble est caractérisé par un habitat diffus en milieu rural et très concentré en milieu urbain (ville de St Girons, Mas d'Azil, Lorp-Sentaraille, Prat-Bonrepau, ...).

Pour cette unité paysagère, nous avons porté l'étude au niveau du St Gironnais et du Séronais.

Typologie	Menaces	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p><i>La Bastide de Sérou</i></p>	<p><i>L'état <b>sanitaire</b> et la <b>sénescence</b> de ces entités arborées pose la problématique de la fin de vie de ces arbres, de leur entretien mais aussi de leur remplacement.</i></p>	<p>Plus courant que sur le reste du territoire, il n'en reste pas moins identitaires des entrées des villes dans lesquels ils se trouvent (<b>Castelnaudurban</b>). Il faut donc réfléchir à leur remplacement par la même essence ou bien par une autre (plus locale). Cependant, il serait conseillé de choisir de façon plus cohérente les essences et de pratiquer une taille plus raisonnée afin de pérenniser la plantation.</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins (publics)</b></p>  <p><i>St Lizier (St Gironnais)</i></p>	<p><i>La majeure partie des entités arborées urbaines sont dans un mauvais état sanitaire et dans une phase de fin de vie. Cela notamment dû à une taille trop forte afin de maîtriser le développement du port de l'arbre.</i></p>	<p>Il semble évident que le remplacement de ces vieux sujets est proche. Il faut cependant essayer de préserver le plus possible ces arbres anciens en appliquant des soins particuliers. Leurs essences de remplacement doivent être choisies de telle façon que les interventions futures soient minimales.</p>

Typologie	Menaces	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Alas (Castillonnais)</i></p>	<p><i>Il n'y a pas de menaces particulières pour ces haies sur les territoires du <b>Castillonnais</b> et du <b>Massatois</b>. Cependant, la vallée du <b>Vicdessos</b> est particulièrement fermée, du fait de la déprise agricole.</i></p> <p><i>Pour les deux premiers territoires, il faut tout de même faire attention à l'emprise progressif de la forêt afin d'éviter une fermeture du paysage.</i></p>	<p>L'étagement de la haie entre arbustes et arbres tiges est une bonne chose qu'il faut garder. Ce sont des corridors écologiques primordiaux à conserver.</p> <p>Pour le territoire du <b>Vicdessos</b>, l'enjeu serait de provoquer la réouverture des paysages afin de sauvegarder ces haies, par la mise en culture (céréalière, fruitière) ou en pâture des champs.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Aleu (Massatois)</i></p>	<p><i>Moins présents sur cette unité du fait de la fermeture du paysage. Ils peuvent se regrouper en bosquet de 3 ou 4 sujets. Les parcelles agraires étant peu grandes, leur rareté les rendent encore plus important à sauvegarder. Se sont pour la plupart des Chênes et des Frênes. Cependant on remarque la présence de Châtaigniers qui indiquent un reliquat de Châtaigneraie.</i></p>	<p>L'enjeu est de sauvegarder ce patrimoine. Les solutions à la fermeture du paysage doivent être réfléchies.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>Auzat (Vicdessos)</i></p>	<p><i>Les fruitiers sont, globalement, dans un mauvais état sanitaire (<b>Vicdessos</b>) et ne sont pas remplacés. Le reboisement progressif de la forêt induit leur disparition. Cependant, on note une grande présence de ces entités (certaines étant encore exploitées dans le <b>Castillonnais</b> et le <b>Massatois</b>) et sont relativement ancrées dans la culture.</i></p>	<p>Ce patrimoine fait intégralement parti du paysage et de la culture ariégeoise. Ce sont des éléments identitaires de ce territoire. Il est donc essentiel de prendre en compte ces valeurs et son potentiel naturel et économique.</p> <p>Le verger pourrait avoir un rôle non négligeable dans la réouverture des paysages de ces territoires.</p>





## B. Les Paysages de montagne

2

Contrairement à la première unité paysagère, celle-ci connaît une avancé progressive mais marquée de la forêt, notamment dû à la déprise agricole. L'agriculture prédominante reste l'élevage (pâturage, prés de fauche,...). La forêt est très présente avec une prédominance pour les feuillus. Les zones dites intermédiaires, entre les villages et les estives, sont caractérisées par la présence de haies bocagères.

L'altitude est comprise entre 900 et 3 000 m (*les altitudes au dessus de 1700 m ne nous intéressent pas pour notre étude*). Les paysages de montagne se caractérisent par un habitat groupé en villages et hameaux. Les logements récents sont peu présents, laissant place au bâti traditionnel, identitaire à chaque vallée. Les vallées sont le siège de l'habitat permanent du territoire, cependant les paysages de montagne restent peu peuplés.

Pour cette unité paysagère, nous avons pris comme zone d'étude le Castillonnais, le Massatois et le Vicdessos.

Typologie	Menaces	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p><i>Castillon en Couserans</i></p>	<p><i>L'état sanitaire et la sénescence de ces entités arborées pose la problématique de la fin de vie de ces arbres, de leurs entretiens mais aussi de leurs remplacements. Sur cette unité paysagère, les alignements routiers ne se trouvent qu'à l'entrée des grands bourgs mais sont relativement peu présent.</i></p>	<p>Il n'y en existe quasiment pas excepté celui de <b>Castillon-en-Couserans</b> ou encore celui <b>d'Oust</b>. Cette particularité le rend identitaire des villes. Il faut donc réfléchir à leurs remplacements par la même essence ou bien par une autre (plus locale).</p> <p>L'enjeu majeur est la sensibilisation, auprès des mairies et des agents communaux, au bon entretien et à une taille dite raisonnée des entités arborées communales. Ceci afin d'éviter la dégradation de gros sujets et le mauvais état sanitaire des arbres en milieu urbain.</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins (publics)</b></p>  <p><i>Oust (Massatois)</i></p>	<p><i>Certains sujets sont remarquables, comme le Platane d'Oust, et ne sont en rien protégés des contraintes du milieu urbain. Ceci pourrait amener à leur disparition prématurée.</i></p> <p><i>De plus la majeure partie de ces entités sont dans leur stade de sénescence et dans un mauvais état sanitaire.</i></p>	<p>Ils jouent un rôle essentiel pour la qualité de l'environnement. Il faut donc penser à les valoriser afin qu'ils ne fassent pas partie du simple mobilier urbain.</p> <p>Un entretien et une taille plus raisonnée, de même qu'une sensibilisation au patrimoine arboré est à prévoir.</p>

Typologie	Menaces	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Rimont (Séronais)</i></p>	<p><i>Sur le territoire, l'omniprésence de ces haies rend les menaces plus faibles. Il faut cependant faire attention à sa gestion et à l'urbanisation croissante des villes et villages.</i></p>	<p>Ce sont des corridors écologiques primordiaux à conserver. Leur entretien doit continuer afin d'éviter une fermeture du paysage.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Aigues-Juntes (Séronais)</i></p>	<p><i>Très présent sur cette unité, ces arbres font partis du paysage agricole emblématique de nos campagnes. Ils sont quand même menacés par l'agriculture (destruction car gênants si reconversion de la parcelle pour la culture). Cependant se pose la question de leur remplacement en cas de disparition. La menace est que cette disparition entraîne la disparition des tâches écologiques qui permettent à la faune de trouver un refuge.</i></p>	<p>Ils caractérisent cependant les milieux agricoles et font partie du patrimoine et de la mémoire collective. Il est donc essentiel de réfléchir au possible remplacement des arbres morts. Ceci pourrait créer un refuge pour la faune et ainsi compléter le maillage des haies.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>St Lizier (St Gironnais)</i></p>	<p><i>Une grande partie de ces vergers sont voués à disparaître du fait de la pression urbaine surtout dans le St Gironnais. En effet, une multitude de vergers se trouvent dans les jardins privés en plein centre ville. On peut parler plus facilement de reliquats que de véritables vergers. Un grand nombre de sujet sont coupés car morts ou en très mauvais état.</i></p>	<p>On retrouve un grand nombre de reliquats de verger ce qui peut signifier de l'importance qu'ils avaient au siècle dernier. C'est pourquoi l'enjeu majeur est de sensibiliser les personnes aux arbres fruitiers. Ceci afin de revaloriser la culture fruitière et d'implanter de nouveaux plants fruitiers.</p>

## C. Conclusion

Typologie	Etat des lieux	Enjeux	Massif pré-pyrénéen	Massif Montagne
<b>URBAIN</b>				
<b>Alignements routiers</b>	<i>L'état sanitaire et la sénescence de ces entités arborées pose la problématique de la fin de vie de ces arbres, de leur entretien mais aussi de leur remplacement.</i>	<i>Il faut donc réfléchir à leur gestion (taille plus adaptée,...) et à leurs remplacements par la même essence ou bien par une autre (plus locale) et/ou plus adaptée au milieu urbain.</i>	<i>Plus courant que sur le reste du territoire, il n'en reste pas moins identitaires des entrées des villes dans lesquels ils se trouvent comme celui de <b>Castelnau Durban</b>.</i>	<i>Il n'en existe quasiment pas excepté celui de <b>Castillons-en-Couserans, de Massat et d'Oust</b>, le rendant identitaire de la ville.</i>
<b>Arbres de parcs et jardins</b>	<i>Le manque de place dans les villes et villages pourrait à terme faire disparaître des essences arborées de l'entité urbaine.</i>	<i>Ils jouent un rôle essentiel pour la qualité de vie. Il faut donc penser à les valoriser afin qu'ils ne fassent pas partie du simple mobilier urbain. Une meilleure gestion est aussi à préconiser.</i>	<i>On note une présence plus importante d'essences exotiques sur cette partie du territoire.</i>	<i>Les essences utilisées restent plus locales que dans le massif pré-pyrénéen.</i>
<b>RURAL</b>				
<b>Haies</b>	<i>Il n'y a pas de menaces particulières pour ces haies sur le territoire. Mais il faut tout de même faire attention à l'emprise progressive de la forêt, afin d'éviter une fermeture du paysage et à sa gestion.</i>	<i>L'étagement de la haie entre arbustes et arbres tiges est une bonne chose qu'il faut garder. Ce sont des corridors écologiques primordiaux à conserver.</i>	-	<i>On remarque une fermeture du paysage plus forte sur cette unité paysagère. Dans le <b>Vicdessos</b>, le problème est très important et provoque la disparition des haies.</i>
<b>Arbres isolés</b>	<i>Présents sur le territoire, ces arbres sont menacés par le non remplacement des arbres morts.</i>	<i>Ils caractérisent les milieux agricoles et font partis du patrimoine et de la mémoire collective. Il est donc essentiel de réfléchir au possible remplacement des arbres morts. Ceci pourrait créer un refuge pour la faune et ainsi compléter le maillage des haies. De plus, ils sont des points d'accroche du regard dans les parcelles agricoles, ce qui crée une certaine diversité dans le paysage.</i>	<i>Très présents sur cette unité, ils permettent de structurer le paysage.</i>	<i>Cette entité est beaucoup moins présente sur l'unité montagne. Cela peut témoigner de l'avancée progressive de la forêt.</i>
<b>Vergers</b>	<i>Les arbres sont, globalement, dans un mauvais état sanitaire et ne sont pas remplacés. L'avancée progressive de la forêt induit leur disparition et la fermeture du paysage.</i>	<i>Ce patrimoine fait intégralement partie du paysage et de la culture ariégeoise. Ce sont des éléments identitaires de ce territoire. Il est donc essentiel de prendre en compte ces valeurs et son potentiel naturel et économique.</i>	<i>On va plus facilement parler de reliquats que de vergers. On les retrouve souvent en bord de route. Ils sont dans un très mauvais état et peu entretenus.</i>	<i>Malgré une forte présence sur cette unité, on note un mauvais état global. Cependant, de nombreux vergers restent encore entretenus.</i>

D'après nos observations sur le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, nous pouvons avancer que les menaces et les enjeux sont relativement similaires, à des échelles plus ou moins grandes, que l'on soit dans le Séronais ou dans le Vicdessos.



## **Que pouvons-nous dire de ce territoire ?**

### **- FERMETURE DU PAYSAGE :**

L'une des plus grandes menaces au niveau paysager est la fermeture, plus ou moins avancée, des paysages. Sur le Séronais, cette fermeture est encore loin alors que dans le Vicdessos, elle est déjà à un stade très avancé, voire inquiétant.

### **A quoi est-elle due ?**

Elle est due, principalement, à la déprise agricole qu'a connu l'ensemble du département à partir de la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

### **Que faire ?**

L'abandon des terres agricoles et le non entretien des parcelles est la cause de l'avancée de la forêt. Il serait donc intéressant pour la population de ce réapproprier ces terrains ainsi que les savoir faire correspondants.

Ceci pourrait passer par la réhabilitation de vergers et de châtaigneraies, particulièrement abondants sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises ou encore la mise en pâture.

### **- MAUVAIS ETAT SANITAIRE DES ENTITES ARBOREES :**

L'état global des entités arborées, surtout en milieu urbain est mauvais. On note notamment un stade de sénescence (prématuré) pour une majeure partie des arbres d'alignements et de parcs publics.

### **A quoi est-il dû ?**

Il est dû, dans un premier temps, à la non-connaissance des caractéristiques physiques et morphologiques des essences plantées et entretenues. Dans un second temps, au non respect des distances de plantations au niveau de la chaussée ainsi qu'au mauvais emplacement de plantation. Puis pour finir à la taille non raisonnée de ces entités, induisant un vieillissement accéléré et des traumatismes chez l'arbre.

### **Que faire ?**

Il semble essentiel de former et de sensibiliser les collectivités territoriales à des pratiques de taille plus respectueuses de l'arbre et souvent moins chères.

Il paraît aussi important de valoriser les essences locales, plus adaptées au milieu et de sensibiliser aux règles d'urbanisme quant à la plantation de végétaux en milieu urbain.

### **- PATRIMOINE ARBORE RICHE :**

Le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises possède un vaste et riche patrimoine arboré. Parmi celui-ci, on retrouve les vergers et les haies de manière importante. Ces deux entités font parties du caractère et de l'identité du territoire.

### **A quoi est-il dû ?**

Anciennement très cultivé, le territoire du PNR a conservé, malgré la déprise agricole et le non entretien des entités arborées, un grand nombre d'essences locales et de peuplement agricole.

### **Que faire ?**

L'importance de ces entités aussi bien au niveau paysager qu'au niveau de la conscience collective, nous montre l'attachement de la population locale à celles-ci. Il paraît pertinent de sensibiliser la population au rôle environnemental et économique des haies et des vergers. Et peut-être d'aller plus loin dans la réflexion en réhabilitant et ré-exploitant ces deux entités.

Ceci pourrait permettre la réouverture du milieu et de redynamiser un secteur économique aujourd'hui disparu.

Malgré l'état actuel des entités arborées, des solutions sont facilement envisageables au vue de l'importance de ce patrimoine dans l'identité collective du territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises.

## II. Réflexion sur la mise en place d'un Fonds d'Aide

Après un rapide aperçu de la richesse des entités arborées sur le territoire du PNR des Pyrénées Ariégeoises, nous allons maintenant aborder le contenu potentiel du fond d'aide. Il faut d'abord préciser que le Fonds d'Aide se fait à l'initiative du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, et que pour l'instant il ne s'agit que d'un projet dont on analyse la faisabilité et la nécessité.

D'après l'article 7.1.2, de la Charte du PNR, celui-ci doit «Assurer la pérennité des éléments structurants des paysages ruraux pour une meilleure affirmation des Pyrénées Ariégeoises ».

Il veut donc promouvoir l'arbre, et les entités arborées, en tant qu'élément identitaire de son territoire.

Hors, comme nous l'avons vu précédemment, certaines entités arborées sont plus ou moins menacées en fonction du territoire sur lesquelles elles se trouvent. Il est donc envisageable de mettre en place des opérations ciblées sur un territoire précis.

### A. Le projet du Fonds d'Aide

En relation avec le Fond d'Aide, la mise en place préalable d'un inventaire du patrimoine arboré remarquable et un recensement des projets communaux sembleraient être intéressants. En effet, ils pourraient permettre d'avoir la connaissance des projets communaux sur les entités arborées sur le territoire du PNR, mais aussi de se rendre compte de la réelle richesse du patrimoine arboré remarquable et de mettre en place une évaluation des sommes à mobiliser.

Cela pourrait faire prendre conscience à la population et aux pouvoirs publics de l'importance et de la valeur de ce patrimoine ainsi que de les impliquer dans la démarche de valorisation des entités arborées.

#### **Quels sont les objectifs ?**

Le Fonds d'Aide a pour but premier de valoriser, de conserver, de protéger le patrimoine arboré au sein du périmètre du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Son objectif est de pérenniser les entités arborées comme éléments clés du paysage ariégeois. Ceci passe et continuera de passer par la sensibilisation et la formation des acteurs du territoire (principal champs d'action du PNR).

Ce Fonds d'Aide pourrait permettre à terme, la reconnaissance du patrimoine arboré par la population locale, créant et affirmant ainsi une identité commune au parc.

#### **En quoi consisterait le Fonds d'Aide ?**

Le Fonds d'Aide serait une aide financière pour des maîtres d'ouvrage tels que les collectivités (mairies, intercommunalités,...) et les privés. Seuls des projets précis pourraient bénéficier de cette aide :

- La mise en place d'un diagnostic sanitaire sur une entité arborée,
- La mise en sécurité de sujets importants (hors entretien courant),
- Le remplacement d'entités arborées si nécessaire (risque sanitaire) par des essences locales,
- La mise en valeur du patrimoine arboré remarquable (fléchage, mise en sécurité, sentiers de randonnées...),
- La réhabilitation de vergers fruitiers (pommiers, châtaigneraies,...) anciens.

La sélection (si assez de demandes) et le suivi des travaux se feraient par un comité de conseil. Il pourrait être constitué du chargé de mission forêt au PNR (Elodie ROULIER) ou la chargée de mission paysage (Sophie SEJALON), d'un paysagiste (CAUE), d'un élu du parc et d'Alain PONTOPPIDAN (expert sur les arbres et la taille douce).

En contrepartie de cette aide financière, les agents intervenants dans les collectivités devront suivre une formation sur la taille douce des entités arborées, afin d'avoir une continuité cohérente avec le projet effectué. Elles se feront avec l'aide d'Alain PONTOPPIDAN, du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et de la fédération Rénova (revalorisation du patrimoine fruitier). En plus de cela, un diagnostic

sanitaire de la totalité du Patrimoine Arboré de la commune pourrait être mise en place, avec l'aide du PNR, ainsi qu'un programme d'intervention (taille, remplacements, implantation de nouveaux sujets).

### **Quels financements ?**

Actuellement, les seuls financements mobilisables, sont ceux du Conseil Général de l'Ariège (une contrepartie régionale pourrait être envisagée).

Cette subvention se nomme F.D.A.G.E ou Fonds Départemental d'Aménagement et de Gestion de l'Espace. Elle a pour but de valoriser les éléments constituant le paysage (haies, percées visuelles, arbres isolés,...). L'aide pourrait aller jusqu'à 50% (maximum) du montant HT des travaux.

Les bénéficiaires de cette aide peuvent aussi bien être des mairies ou des groupements de communes que des particuliers. Le seul impératif du Conseil Général est que le résultat du projet financé soit visible (éléments du paysage proche de sentiers de randonnées, de voies de communication ou faisant partie d'un ensemble remarquable,...) et qu'il ait une certaine ampleur au niveau paysager (milieu urbain et milieu rural).

Le plafonnement du fond d'aide serait fixé à 4 000€. Ce plafond a été trouvé suite aux recherches effectuées sur des devis et estimations de projet. Par exemple, l'ONF facture un diagnostic sanitaire sur un minimum de 10 arbres entre 28 et 30€/unité. Un projet de mise en place de panneaux signalétiques à but touristiques a un budget aux alentours de 1 500€. Par contre, le dessouchage et l'implantation d'une nouvelle entité arborée coûte bien plus cher, surtout si l'on prend un sujet déjà formé (entre 2 000 et 5 000€).

### **Comment constituer un dossier de demande ?**

Il faudra, dans un premier temps, en faire la demande auprès de sa Mairie ou du PNR (site internet). Une fois le dossier de demande récupéré, les bénéficiaires potentiels devront y joindre des documents tels que :

- un descriptif des travaux (plan cadastral, photo du lieu) ;
- un devis des travaux (il est conseillé d'en faire plusieurs afin de choisir la meilleure offre) ;
- un justificatif de propriété ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- un courrier de demande d'aide adressé au Président du Syndicat Mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises ; ...

Ce sont les maîtres d'ouvrage (demandeur de la subvention) qui vont avancer les coûts des travaux. Ils seront ensuite remboursés dès la réception du projet.

Il faudra attendre l'approbation du Département de l'Ariège avant de commencer les travaux. En effet, s'ils commencent avant, la subvention ne sera pas accordée, sauf en cas d'autorisation spéciale.

### **Quels suivis ?**

Pour le moment, aucun suivi n'est prévu. Cependant, il serait judicieux d'en mettre un en place afin de se rendre compte des répercussions que les travaux ont eu (augmentation du nombre de promeneurs, perception de la population locale, ...). Ce suivi pourrait aussi permettre de continuer à surveiller l'évolution des entités arborées concernées.

## **B. Rencontre avec les acteurs départementaux**

### **Quels sont le point de vue des différents acteurs ?**

Acteurs rencontrés	Point de vue et motivations
<b>Thierry CANDEBAT,</b> <i>Service Agriculture Espace et Environnement au Conseil Général (09)</i>	Il représente le Conseil Général de l'Ariège et c'est en son nom qu'il propose l'aide appelée F.D.A.G.E. Le Département a pu financer le projet d'Inventaire des arbres remarquables effectué par Alain PONTOPPIDAN. En contrepartie de l'aide financière fournie, le Conseil Général en la personne de Mr CANDEBAT souhaite que les projets soient vus et remarqués dans le paysage.



	<p>M.CANDEBAT est intéressé par le thème du Fonds d'Aide et le trouve faisable et nécessaire pour une meilleure gestion et valorisation du patrimoine arboré.</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Valoriser le patrimoine et les éléments identitaires du paysage, faire bénéficier d'une aide peu utilisée.</p>
<p><b>Medhi BOUNAB,</b> <i>Chargé de mission Forêt à la Chambre d'Agriculture (09)</i></p>	<p>Il est le porteur de projet d'un Plan d'Action Territorial (PAT) de replantation de haies dans les environs de Pamiers. Il pourrait faire partie du Comité de Conseil formé pour le Fonds d'Aide. Etant beaucoup pris dans son emploi du temps, il aimerait savoir le volume de travail que cela prendrait avant de s'engager. Son engagement pourrait permettre une cohésion, des projets réalisés sur le patrimoine arboré, à l'ensemble du département.</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Faire partie de la prise de décision afin de maintenir une certaine cohérence dans le patrimoine arboré et forestier du département.</p>
<p><b>Irène DEMONT,</b> <i>Représentante de la Fédération Rénova</i></p>	<p>Particulièrement touchée par ce qui concerne le patrimoine arboré fruitier, la Fédération Rénova encourage fortement la mise en place de ce Fonds d'Aide dont elle pourrait bénéficier. En effet, l'association a notamment comme projet la réhabilitation de vergers anciens et de châtaigneraies. Irène DEMONT pourrait également intervenir, au nom de l'association, au niveau de la formation des agents techniques communaux et des particuliers.</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Bénéficier d'une nouvelle aide, plus facile à acquérir qu'une aide européenne comme celle du FEADER.</p>
<p><b>Agnès LEGENDRE,</b> <i>Directrice du CAUE de l'Ariège et paysagiste</i></p>	<p>Elle représente le CAUE de l'Ariège et intervient en tant que paysagiste. Elle aurait pu faire partie du Comité de Conseil, mais extrêmement prise dans son emploi du temps, elle serait dans l'impossibilité de se libérer. Le CAUE, en la personne d'Agnès LEGENDRE trouve la mise en place d'un Fonds d'Aide pour le Patrimoine Arboré sensé et pertinent. L'incitation au remplacement des entités arborées et à la pratique d'une taille plus raisonnée semble être importante pour le CAUE.</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Faire partie de la prise de décision afin de maintenir une certaine cohérence dans le patrimoine arboré et urbain du département</p>
<p><b>Alain PONTOPPIDAN,</b> <i>Expert dans les arbres et la taille douce</i></p>	<p>Personne très prise dans son emploi du temps, M.PONTOPPIDAN reste une personne importante pour le patrimoine arboré ariégeois. Il a en effet mis en place en 2006, un inventaire du patrimoine arboré remarquable sur le département. De plus, il intervient dans différents organismes comme l'Agence de l'Arbre, la Fédération Rénova ou encore l'Ecomusée d'Alzen en mettant en place des journées de formation à la taille douce et à l'écosystème arboré (de moins en moins).</p>

	<p>Il se propose pour faire partie du Comité de Conseil du Fonds d'Aide seulement pour son lancement. Partie à la retraite, il souhaite passer la main à un autre Arboriste-Elagueur (Fabrice SALMON). Il ne souhaiterait également pas s'occuper des formations.</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Valoriser le patrimoine arboré du département, inciter les professionnels à pratiquer une taille plus raisonnée et sensibiliser la population locale sur la place du Patrimoine Arboré dans la vie quotidienne.</p>
<p><b>Fabrice SALMON,</b> <i>Expert dans les arbres et la taille douce</i> <i>Société d'élagage Hêtre Vivant</i></p>	<p>M.SALMON est le dirigeant de l'entreprise d'élagage Hêtre Vivant et prône la taille raisonnée. Il est très enthousiasmé par la possible mise en place de ce fonds d'aide et souhaite y participer à sa manière. Il est donc d'accord pour faire les formations avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et de participer au comité de conseil. Il pense notamment que le rôle de suivi des projets par le comité est une très bonne chose pour une cohérence avec le Fonds et le résultat. Il intervient en tant que formateur dans divers organismes (École de Nérac,...). Il est également le représentant de l'association Séquoia en Midi-Pyrénées (association d'arboristes).</p> <p><u>MOTIVATION :</u> Valoriser et faire connaître le patrimoine arboré du département, inciter les professionnels et les particuliers à pratiquer une taille plus raisonnée.</p>

### C. Conclusion



#### ***Est-il faisable ?***

La création de ce Fonds d'Aide semble cohérente avec la Charte et la volonté du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Les différents acteurs semblent apprécier voire même encourager la mise en place de ce Fonds d'Aide, qui permettrait une valorisation de leur patrimoine arboré aussi bien au niveau urbain qu'au niveau rural.

## Annexes

### Annexe 1 : Description des entités arborées par secteurs

#### 1. Les Entités arborées du St Gironais

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<b>Alignements routiers</b>  <i>St Girons (Murier Platanes)</i>	<p><i>La maîtrise du développement de ces arbres, par la taille et l'élagage non raisonnés, peut provoquer des problèmes sanitaires graves.</i></p> <p><i>Ceux-ci pourraient à terme provoquer la mort prématurée de l'arbre et ainsi son remplacement.</i></p>	<p>Les alignements de platanes mais aussi d'essence plus ornementale comme les muriers platanes, permettent d'identifier l'arrivée dans un bourg et provoque ainsi le ralentissement des automobilistes. Il est donc vital de les conserver. Cependant, il serait conseillé de choisir de façon plus cohérente les essences (adaptées à son emplacement) et de pratiquer une taille plus raisonnée afin de pérenniser la plantation.</p>
<b>Arbres de parcs et jardins</b>  <i>St Lizier (Murier Platane)</i>	<p><i>La majeure partie des entités arborées urbaines sont dans un mauvais état sanitaire et dans une phase de fin de vie. Cela est notamment dû à une taille trop forte afin de maîtriser le développement du port de l'arbre.</i></p>	<p>Il semble évident que le remplacement de ces vieux sujets est proche. Il faut cependant essayer de préserver le plus possible ces arbres anciens en appliquant des soins particuliers.</p> <p>Le choix des essences de remplacement et de leur emplacement doit être bien réfléchi afin d'éviter de trop nombreuses interventions.</p>



Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>St Lizier (Frêne, Charme)</i></p>	<p><i>A cause notamment d'une urbanisation croissante (mais relativement contrôlée) et des pratiques agricoles, les haies sont un peu moins présente que sur le reste des paysages du Massif pré-pyrénées. Cependant, elles restent bien entretenues.</i></p> <p><i>Pour la plupart d'entre elles, elles sont composées de deux hauteurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> Hauteur : arbustes</li> <li>- 2<sup>ème</sup> Hauteur : arbres</li> </ul>	<p>L'enjeu sur ce territoire est de garder ces haies et de continuer à les entretenir.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>St Girons (Chêne)</i></p>	<p><i>Il n'y a pas de réelle menace au niveau de cette entité arborée du fait de sa grande présence.</i></p> <p><i>On retrouve de nombreux bosquets, que l'on peut qualifier de tâches écologiques, permettant d'accueillir la faune sauvage.</i></p>	<p>Il est primordial de garder cette place prise sur le territoire par les arbres isolés ou en bosquets, afin de pérenniser le passage de la faune (complète le corridor écologique des haies). Il reste également un élément structurant du paysage.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>St Lizier (Pommier, Poirier,...)</i></p>	<p><i>Comme sur tout le territoire du PNR, les vergers sont présents sur le Saint Gironnais. Cependant, un certain nombre sont voués à disparaître du fait de la pression urbaine et du manque d'entretien. En effet, de nombreux vergers se trouvent dans les jardins privés en plein centre ville.</i></p>	<p>La disparition de ces vergers pourrait être repoussée notamment grâce une sensibilisation et une valorisation de ce patrimoine fruitier identitaire à tout le PNR.</p>



## 2. Les Entités arborées du Séronais

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p><i>La Bastide de Sérou (Platanes)</i></p>	<p><i>Les alignements routiers se trouvent en très grands nombre dans le Séronais. On peut notamment citer celui de Castelnau Durban et celui, moins connu de La Bastide de Sérou (route de Nescus). Ils marquent, pour la plupart, l'entrée de bourg et permettent le ralentissement des voitures.</i></p> <p><i>Cependant, la taille drastique de ces entités amène des problèmes sanitaires non négligeables. En effet, les tailles sévères entraînent la fragilisation de l'arbre et l'entrée d'agents pathogènes au niveau des plaies.</i></p> <p><i>Ceci amène au remplacement prématuré de ces alignements ou à leur disparition pure et simple.</i></p>	<p>L'enjeu premier est le meilleur entretien de ces alignements par une taille plus raisonnée (et moins coûteuse). Il faut ensuite penser au remplacement possible de ces arbres avec ou sans des essences différentes. Leur emplacement doit être aussi bien réfléchi.</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins</b></p>  <p><i>Castelnau-Durban (Platanes)</i></p>	<p><i>Ces arbres ont un lien particulier avec les habitants. Cependant, le mauvais entretien qu'ils subissent pourrait bien les amener à disparaître dans un proche avenir.</i></p>	<p>Une sensibilisation doit être faite sur la taille et l'entretien de ces arbres de ville. Il peut être pertinent de réfléchir à une substitution d'essence au moment du renouvellement de ces alignements pour mettre en place des arbres plus adaptés aux contraintes urbaines et qui pourraient être laissées plus libre dans leur croissance.</p> <p>Cependant, il faut avant tout, mettre en place une gestion plus raisonnée au niveau de la taille et de l'entretien.</p>

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Rimont (Frênes)</i></p>	<p><i>Très nombreuses sur le territoire, elles n'encourent aucune menace particulière. On en trouve de plusieurs types avec une ou plusieurs hauteurs.</i></p> <p><i>Elles permettent de structurer le paysage et de le dynamiser.</i></p>	<p>Il est important de garder ces corridors écologiques qui permettent le passage de la faune sauvage. Leur entretien doit continuer afin d'éviter une fermeture du paysage.</p> <p>Il pourrait être intéressant d'en planter afin de couper les grandes parcelles homogènes très présentes sur cette partie du territoire.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Aigues-Juntes (Chêne)</i></p>	<p><i>En très grand nombre sur le territoire du Séronais, ils sont pour la plupart situés dans des champs pâturés. Ce sont le plus souvent des chênes ou des frênes.</i></p> <p><i>Cependant se pose la question de leur remplacement en cas de disparition. La menace est que cette disparition entraîne la disparition des tâches écologiques qui permettent à la faune de trouver un refuge.</i></p>	<p>L'enjeu est de garder ce patrimoine qui structure le paysage et qui accueille la faune sauvage. Pour cela, une aide à la plantation et une sensibilisation aux rôles de cette entité (Ombrage, habitat faune sauvage,...) semble intéressante à mettre en place.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>Lescure (Pommier)</i></p>	<p><i>Ils sont présents sur le territoire, cependant très peu sont encore entretenus. On peut parler plus facilement de reliquats que de vergers à part entière. Un grand nombre de sujets sont coupés car morts ou en très mauvais état.</i></p>	<p>On retrouve un grand nombre de reliquats de verger ce qui peut témoigner de l'importance qu'ils avaient au siècle dernier. C'est pourquoi l'enjeu majeur est de sensibiliser les personnes aux arbres fruitiers. Ceci afin de revaloriser la culture fruitière et d'implanter de nouveaux plants fruitiers.</p>



### 3. Les Entités arborées du Castillonnais

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p>Castillon-en-Couserans (Platanes)</p>	<p><i>Ils sont très peu présents dans ce secteur géographique. Le plus connu reste celui de Castillon-en-Couserans. Comme pour tout le territoire, ils marquent l'entrée de bourgs et provoquent le ralentissement des automobilistes par l'effet de resserrement de la route.</i></p> <p><i>La menace majeure reste leur entretien (taille non raisonnée) et le remplacement des entités mortes.</i></p>	<p>Le but est de sauvegarder ce patrimoine unique dans ce secteur du PNR des Pyrénées Ariégeoises.</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins</b></p>  <p>Castillon en Couserans (Platane)</p>	<p><i>Ce sont des arbres soient fortement maîtrisés par l'Homme, soit en phase de sénescence (voir les deux).</i></p> <p><i>La menace première est leur mauvais état sanitaire dû à des interventions trop dures sur les sujets.</i></p>	<p>Il est important de garder ces entités arborées en milieu urbain.</p> <p>Cependant le choix d'essences plus appropriées à ce milieu et à des interventions humaines plus fréquentes doit être fait afin d'éviter le mauvais état sanitaire et le coût engendré par les tailles non raisonnées.</p>

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Alas (Frêne, Charme, Chêne)</i></p>	<p><i>Il n'y a pas de menaces particulières pour ces haies sur ce territoire. Mais il faut tout de même faire attention à l'emprise progressive de la forêt afin d'éviter une fermeture du paysage.</i></p>	<p>L'entretien de ces haies doit continuer afin d'assurer la pérennité de l'accueil de la faune sauvage mais aussi éviter la fermeture du paysage, très fortement marqué sur ce secteur du parc.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Bethmale (Hêtre)</i></p>	<p><i>On en remarque peu qui sont surtout présents dans les champs pâturés. La fermeture du paysage entraîne peu à peu la « disparition » de ces entités arborées.</i></p>	<p>L'enjeu est de sauvegarder ce patrimoine. Les solutions à la fermeture du paysage doivent être réfléchies.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>Bethmale (Pommier, Poirier)</i></p>	<p><i>On en trouve en grand nombre sur ce secteur et pas seulement en reliquat. Certains sont encore exploités et donc entretenus. La menace majeure est la fermeture du paysage et l'abandon de ces cultures fruitières.</i></p>	<p>L'enjeu est de sensibiliser la population sur l'entretien des vergers. L'entretien de ceux-ci pourrait permettre de ré-ouvrir de nouvelles parcelles et d'ainsi agir contre le reboisement naturel. Cela pourrait aussi développer un « nouveau » secteur économique sur le territoire.</p>



#### 4. Les Entités arborées du Massatois

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>URBAIN</b>		
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p><i>Oust (Platane)</i></p>	<p><i>Présents seulement au niveau des gros bourgs comme Seix, Massat ou encore Oust. La majeure partie est vieillissante et constituée de Platanes. Cependant on note l'apparition de nouveaux alignements constitués d'essences plus ornementales et moins contraignantes comme le Prunier ornemental à feuille pourpre.</i></p> <p><i>La menace principale est la mort de certains sujets induits par un entretien et une taille peu appropriés.</i></p>	<p>L'enjeu majeur est la sensibilisation, auprès des mairies et des agents communaux, au bon entretien et à une taille dite raisonnée des entités arborées communales. Ceci afin d'éviter la dégradation de gros sujets et le mauvais état sanitaire des arbres en milieu urbain.</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins</b></p>  <p><i>Oust (Platane)</i></p>	<p><i>L'ensemble de ces arbres, sur le territoire du Massatois, sont dans leur phase de sénescence. Certains sujets sont remarquables, comme le Platane d'Oust, et ne sont en rien protégés des contraintes du milieu urbain. Ceci pourrait amener à leurs disparitions prématurées.</i></p>	<p>Il serait important de les sauvegarder afin de protéger le patrimoine boisé remarquable en milieu urbain.</p> <p>Pour cela, un entretien et une taille plus raisonnés, de même qu'une sensibilisation au patrimoine arboré est à prévoir.</p>

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Aleu</i></p>	<p><i>Comme sur le territoire du Castillonnais, le Massatois connaît une grande fermeture du paysage. Ceci induit une visibilité réduite des haies, bien présentes sur le territoire.</i></p>	<p>L'enjeu serait de provoquer la réouverture des paysages afin de sauvegarder ces haies, par la mise en pâture des champs.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Aleu (Chataignier)</i></p>	<p><i>Très peu présents sur le territoire du fait de la fermeture du paysage. Ils peuvent se regrouper en bosquet de 3 ou 4 sujets. Les parcelles agricoles étant peu grandes, leur rareté les rendent encore plus important à sauvegarder.</i></p>	<p>Il est impératif de créer une dynamique de réouverture des champs et des anciennes surfaces agraires afin d'éviter la disparition de ces entités paysagères remarquables.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>Massat (Pommier, Noyer)</i></p>	<p><i>Très présent sur l'ensemble du territoire étudié, ils se situent aussi bien au niveau des villes et villages qu'au niveau des pâtures. Une majeure partie est relativement bien entretenue et visitée, ce qui permet une très faible présence de reliquat de verger. On note la présence de vergers de Noyer, surtout au niveau d'Aleu et de Bier.</i></p>	<p>Leurs présences notent un grand attachement de la population à cette entité arborée. Il semble donc intéressant de la sensibiliser encore plus de façon à réinvestir ce secteur économique.</p>



## 5. Les Entités arborées du Vicdessos

Typologie	Etat des lieux <b>URBAIN</b>	Enjeux
<p><b>Alignements routiers</b></p>  <p><i>Vicdessos (Platane)</i></p>	<p><i>Comme sur l'ensemble du territoire du PNR, les alignements se retrouvent au niveau des bourgs importants. La menace principale est la mort de certains sujets induits par un entretien et une taille peu appropriés.</i></p> <p><i>Cependant, ces alignements ne sont pas essentiellement composés de Platanes. En effet, on trouve de nombreux alignements de frênes, reliquats des anciennes haies bocagères.</i></p>	<p>L'enjeu est de mettre en place une gestion plus appropriée de ces alignements. En plus de cela, il faut aussi penser au remplacement des vieux sujets (pourquoi pas par du Frêne).</p>
<p><b>Arbres de parcs et jardins</b></p>  <p><i>Vicdessos (Marronnier)</i></p>	<p><i>La majeure partie de ces entités urbaines est en mauvais état sanitaire et vieillissante. Le risque sera la disparition de gros sujets remarquables qui ont su trouver leur place au sein des villages.</i></p> <p><i>Cependant, dans des villages comme Auzat ou Vicdessos, des nouvelles plantations ont été mises en place, permettant le renouvellement de la végétation urbaine.</i></p>	<p>L'enjeu est la mise en place d'une meilleure gestion mais aussi du remplacement des entités arborées urbaines, ce qui a déjà été fait dans certaines communes.</p>

Typologie	Etat des lieux	Enjeux
<b>RURAL</b>		
<p><b>Haies bocagères</b></p>  <p><i>Niaux</i></p>	<p><i>Cette vallée est totalement fermée. Il n'y a que très peu de parcelles agricoles et donc infiniment peu de haies qui sont mangées par la forêt. C'est un réel problème d'étouffement du territoire par la forêt.</i></p>	<p>L'enjeu majeur est la réouverture du territoire.</p>
<p><b>Arbres isolés</b></p>  <p><i>Suc et Sentenac (Frêne)</i></p>	<p><i>On en remarque peu sur le territoire étudié. Ils sont principalement situés au niveau de l'étage montagnard, là où se trouvent les pâtures. En contrebas, ils sont inexistantes étant donné l'omniprésence de la forêt et de la déprise agricole.</i></p>	<p>Il semble essentiel, étant donné la rareté de ces arbres isolés sur ce territoire, de mettre en place une sensibilisation auprès de la population et des agriculteurs de leur importance paysagère.</p>
<p><b>Vergers</b></p>  <p><i>Auzat (Pommier, Poirier)</i></p>	<p><i>Malgré la fermeture du paysage par la forêt, le verger est l'entité arborée agricole la mieux représentée. On retrouve notamment au niveau d'Auzat des vergers sur des terrasses qui mériteraient une meilleure valorisation. Cependant un grand nombre de ces vergers sont maintenant dans la forêt et donc invisibles.</i></p>	<p>Il serait intéressant, pour la réouverture de la vallée de mettre en place une réhabilitation de ces vergers. Et donc de valoriser ce patrimoine agricole, impulsant ainsi une nouvelle dynamique économique et agricole sur le territoire.</p>

## Annexe 2 : Fiche Inventaire Patrimoine arboré

## Annexe 3 : Fiche Recensement des projets communaux



## Annexe 4 : Courrier aux Communes

Le 31 Mai 2011  
A Montels

Monsieur,

Nous aimerions mieux connaître le patrimoine arboré remarquable de votre commune et vous serions reconnaissant de participer à son inventaire (cf. Feuille d'inventaire ci-jointe). Dans le cadre d'une réflexion autour de la mise en place d'un Fonds d'Aide pour le maintien du patrimoine arboré du PNR, nous recensons également les projets concernant ce patrimoine (cf. Feuille de recensement des projets ci-jointe).

Vous remerciant par avance de votre contribution, l'équipe du [Syndicat mixte du PNR](#) est à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous pris de bien vouloir agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

## Annexe 5 : Dossier de demande de subvention